

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

QUOTIDIEN
ECONOMIQUE
DU TOGO

AFD

Le Cameroun capte 50% des financements injectés en Afrique centrale ces sept dernières années

P.6

Sacré N° 1 de la Presse écrite par Togo Médias Awards

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES



Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

P.4

PREMIÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

L'événement se tiendra le 5 Septembre prochain

LE COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT - SECTEUR PRIVÉ ORGANISE

LA JOURNÉE NATIONALE DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ 2023

THEME
SECTEUR PRIVÉ, MOTEUR DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Mardi 05 septembre 2023

Hôtel 2 Février
+228 22 20 94 76 / 70 90 36 14

contact@ccsp.togo.com

P.2

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Sanctions effectives à partir de ce jour pour les passagers sans casques

Ecobank Fintech Challenge

page 3

Ecobank Fintech Challenge 2023

Huit finalistes attendus le 06 octobre prochain

Voltie

Pour une croissance parfaite des bas-âge

Ne dites plus eau, dites Voltie

OTR

POUR LA SECURISATION BIENS FONCIERS

OUI CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIÈRES

COMMUNES Agoe-Nyive 1 & 2

22 Mai 2023 - 21 Août 2023

AFD

PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ABERTOPÉ - TOGO

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH CERT ISO CERTIFIED

www.pia-togo.com

Renforcement de la sécurité routière

Sanctions effectives à partir de ce jour pour les passagers sans casques

Depuis le lundi 28 août 2023, une nouvelle phase de l'opération «feux tricolores» a été lancée, visant à accroître la sécurité routière pour les conducteurs d'engins à deux roues ainsi que leurs passagers. Face à la persistance des accidents impliquant ces véhicules, bien que le nombre de décès résultant de ces incidents ait

commencé à diminuer, cette initiative s'est concentrée sur la sensibilisation à l'importance cruciale du port du casque pour les passagers. À l'issue de deux semaines de campagnes de sensibilisation intensives, les autorités de la police nationale annoncent l'amorce de la phase de sanctions, débutant le lundi 28 août 2023.

Dieudonné AMOUZOUVI

Le Colonel Yaovi OKPAOUL, Directeur général de la police nationale, a souligné que les sanctions à partir de cette date ne cibleront pas uniquement les passagers qui ne portent pas de casque. En effet, même le conducteur lui-même peut être tenu responsable de cette infraction. Les deux parties, conducteur et passager, seront passibles de sanctions. Les mesures

punitives pourront s'étendre jusqu'à la fin de la journée. Dans le cas où le propriétaire du véhicule ne se manifeste pas pour récupérer sa moto avant la fin de la journée, celle-ci sera transférée en fourrière. Le Colonel OKPAOUL a tenu à clarifier que l'objectif principal de cette opération n'est pas de générer des revenus pour l'État, mais plutôt de préserver la vie des citoyens en renforçant la sécurité routière. Selon les déclarations du

Directeur général de la police nationale, les résultats obtenus depuis le début de l'opération sont prometteurs. En effet, pas moins de 25 000 passagers surpris sans casque ont été sensibilisés, mettant en évidence que près de 7 sur 10 passagers portent désormais un casque. Cette adhésion significative démontre l'approbation générale de cette mesure, visant à considérablement réduire le nombre d'accidents sur les routes togolaises. Le

Colonel Yaovi OKPAOUL souligne ainsi l'impact positif de cette initiative sur la conscience collective quant à l'importance cruciale du port du casque pour la sécurité de tous.

Il faut noter que le renforcement des mesures de sécurité routière à travers l'opération «feux tricolores» marque une nouvelle étape dans la quête de la réduction des accidents impliquant des engins à deux roues au Togo. L'accent mis sur la sensibilisation et l'im-

position de sanctions vise à créer un environnement routier plus sûr, où conducteurs et passagers sont conscients de leur rôle dans la préservation de leur propre vie ainsi que celle des autres usagers de la route. La transition vers cette phase de sanctions indique l'engagement résolu des autorités à éradiquer les comportements à risque, tout en garantissant une approche éducative pour une sécurité routière durable.

DokitaEyes Mutualisé

Un Pas Audacieux vers l'Équité Médicale au Togo

Dans un effort pour soutenir la politique de couverture sanitaire universelle (CSU) du gouvernement togolais, l'association Le Coursier d'Hôpital International (CH-I) a lancé le projet «DokitaEyes mutualisé». Cette initiative novatrice, dévoilée le 23 août 2023 à Lomé, vise à atténuer les disparités sociales en matière de santé, en particulier pour les individus les plus vulnérables.

Kézia KPATIDE

À travers l'initiative «DokitaEyes mutualisé», également connue sous le nom d'«Innovation pour la santé des personnes en situation de vulnérabilités en Afrique» (ISPV), l'association se consacre à l'amélioration de l'accès aux services de soins pour les populations à revenu modeste,

s'inscrivant ainsi dans la démarche de la CSU.

Les individus les plus vulnérables auront la possibilité de s'abonner à ce programme moyennant une souscription annuelle de 15 000 FCFA. Ceux-ci bénéficieront d'une assistance médicale complète, comprenant des conseils en matière de prévention ainsi qu'une prise en charge à hauteur de 75 % des frais de soins, conjointement

assurée par le CH-I et ses partenaires.

Koffivi Agbetiafa, Directeur exécutif de CH-I, souligne : «L'objectif est de démanteler les obstacles qui pourraient entraver notre progression vers une couverture sanitaire universelle à l'avenir. Tandis que le gouvernement et ses partenaires œuvrent pour garantir la santé de l'ensemble des Togolais, les vulnérabilités persistantes au sein du

système de santé, telles que le manque d'accueil, d'orientation et d'accompagnement pour les mutualistes et les assurés, représentent d'ores et déjà un sérieux frein sur la voie de la CSU.»

Pour étendre l'accès à ce projet aux populations vulnérables résidant dans des régions éloignées, notamment celles qui sont destinataires de cette initiative, la souscription est désormais possible grâce à l'application DokitaEyes. Lancée en 2021 en partenariat avec l'Association Nationale des Infirmières et Infirmiers du Togo (ANIIT), cette application a

pour objectif de faciliter l'accès aux soins de santé dans tout le pays.

Il est à noter que cette initiative sera mise à l'essai dans le cadre d'une phase pilote qui s'étendra sur les 12 prochains mois. Cette phase initiale se concentrera sur la région maritime, avec une attention particulière portée à Lomé et Tsévié. Suite à l'évaluation de cette phase, le projet sera progressivement étendu aux autres villes du pays, promettant ainsi de nouvelles avancées vers une couverture sanitaire universelle plus inclusive et équitable.

L'information en continue sur :

www.ecoetfinances.com

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publicationKomlan KPATIDE
00228 90 05 05 08**Rédacteur en Chef**Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83**Rédacteurs**Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE**Direction Commerciale**

00228 97 25 84 84

GraphisteStan AZIATO
91 77 02 74**Imprimerie**ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Ecobank Fintech Challenge 2023

Huit finalistes attendus le 06 octobre prochain

Huit finalistes sont attendus le 06 octobre prochain, pour le compte de la sixième édition de Ecobank Fintech Challenge. Les huit finalistes de ce concours se disputeront le prix convoité de 50 000 USD lors de la finale, qui se déroulera au Centre de Conférences Panafricain Ecobank de Lomé, au Togo, le 6 octobre 2023. L'information a été portée à la connaissance du public par le Groupe Ecobank le 24 août dernier.

Bernard AFAWOUBO

Sur plus de 1 400 startups fintech issues de 64 pays d'Afrique et d'ailleurs qui se sont portées candidates au concours international Ecobank Fintech Challenge de cette année, huit d'entre elles ont été retenues pour la finale. Ces derniers disputeront le trophée, le plus prestigieux.

Selon le Groupe Ecobank, le premier groupe bancaire panafricain, le nombre de candidatures de cette année avait plus que doublé par rapport aux 703 candidatures reçues l'an dernier en provenance de 59 pays. En 2022, la fintech nigériane Touch and Pay a conquis le jury avec son application Cowry, remportant ainsi le premier prix de 50 000 USD.

Par ordre alphabétique, les huit finalistes du Ecobank Fintech Challenge 2023 sont entre autres Flexpay Technologies (Kenya) - FlexPay propose aux clients une expérience d'achat basée sur l'épargne intégrée au commerçant, appelée 'Save Now, Buy Later' ; IPOXCap AI (Afrique du Sud) - FinanceGPT est une plateforme d'analyse financière pour les marchés frontières. Elle traite des données financières structurées et non structurées pour générer des informations exploitables, en utilisant des algorithmes avancés pour les prévisions financières, la surveillance de la santé financière et les valorisations ; Kastelo (Afrique du Sud) - Kastelo fournit une solution démocratisée à travers des produits diversifiés, en mettant l'accent sur les transac-



tions, l'épargne et le change, dans le but de bancariser les personnes non bancarisées dans les marchés émergents grâce à des solutions centrées sur le client ; Koree (Cameroun) - Koree est une application qui permet de créer des portefeuilles électroniques utilisant des cartes de fidélité afin de remédier à la pénurie de la petite monnaie en Afrique francophone subsaharienne. Elle numérise les paiements aux commerçants, tout en donnant davantage de moyens à des millions de consommateurs africains grâce à un système de récompenses incitatives ; Kori Tech (Sénégal) - Koripass est un portefeuille électronique lié à des accessoires de paiement physiques tels que des bracelets, des autocollants et des porte-clés. Il permet d'effectuer rapidement et facilement des paiements chez les commerçants en utilisant les technologies NFC et QR Code. Pas besoin d'internet ou de smartphone ; Smart Teller Technologies Limited (Nigeria) - Cette solution apporte aux coopératives des services bancaires numériques,

des services informatiques et des paiements de factures en ligne pour des services fluides ; Rubyx (Belgique et Sénégal) - Rubyx propose des solutions de prêt numérique pour les prestataires de services dans les marchés émergents afin de combler le déficit de financement auquel sont confrontés les entrepreneurs informels et les petites entreprises pour financer leurs activités et Wolf Technologies (République démocratique du Congo) - Makuta est une application de pointe qui permet des transferts d'argent et des paiements électroniques simples, pratiques et sécurisés.

« Nous sommes ravis du très grand nombre de candidatures reçues dans le cadre de la sixième édition de notre Ecobank Fintech Challenge. L'augmentation importante du nombre de participants reflète l'impact croissant de nos investissements dans le secteur de la fintech, ainsi que sur nos opérations et nos initiatives dans ce domaine à travers l'Afrique. Les finalistes ont été soumis à un processus de sélection rigou-

reux, et nous attendons avec impatience les présentations des huit finalistes qui se disputeront le premier prix et pourront devenir partenaires du Groupe Ecobank » a indiqué Jeremy Awori, directeur

au Sandbox bancaire panafricain de Ecobank : la possibilité de tester et de développer des produits sur le marché panafricain ; Un accès prioritaire aux partenaires de capital-risque de Ecobank : l'opportunité d'accéder au financement.

Le Ecobank Fintech Challenge distingue et promeut des start-ups africaines innovantes dans le domaine de la fintech. L'initiative s'inscrit dans la stratégie Fintech de Ecobank, qui consiste à établir des partenariats avec des fintechs africaines pour contribuer à la transformation de la finance et de la banque numérique.

L'édition 2023 du Ecobank Fintech Challenge est coparrainée par Huawei, Arise Invest, Asky Airlines et Pro-parco, et soutenue par ALX Africa, ABAN Angels, Africa Fintech Network, MEST Africa, Bluespace, Naija Startups, Jeune Afrique, TechCabal et Konfidants.

À propos du Groupe Ecobank (également 'Ecobank Transnational Incorporated' ou 'ETI')

Le Groupe Ecobank est le premier groupe bancaire panafricain du secteur privé, doté d'une expertise africaine inégalée. Il est présent dans 35 pays d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'en France, au Royaume-Uni, aux Emirats Arabes Unis et en Chine. Son réseau panafricain unique offre une plateforme unifiée pour les paiements, la gestion de trésorerie, le commerce et les investissements. Le Groupe Ecobank emploie plus de 14 000 personnes au service de plus de 32 millions de clients et propose une gamme complète de produits, services et solutions de la Banque des Particuliers, de la Banque Commerciale et de la Banque des Grandes Entreprises et d'Investissement à travers de multiples canaux, y compris numériques.

superamco
 Les courses faciles

Première édition de la Journée nationale de partenariat public-privé

L'événement se tiendra le 5 Septembre prochain

Le Comité de concertation Etat-secteur privé organise le 5 septembre la première édition de la Journée nationale de partenariat public-privé.

Cet évènement réunira les représentants du gouvernement, les organisations patronales et consulaires (CNP, AGET, CCI) et l'ensemble des opérateurs économiques.

Cette rencontre est un cadre d'échanges entre les pouvoirs publics et le monde de l'entreprise.

Une occasion pour le gouvernement de présenter au secteur privé les principales réalisations et réformes entreprises depuis plusieurs années.

Les entreprises privées constituent le moteur de l'économie nationale et sont un important pourvoyeur d'emploi.

Les échanges seront consacrés à Feuille de route gouvernementale 2025 et aux réformes engagées pour améliorer le climat des affaires.

In fine, cette Journée doit devenir un évènement de référence du dialogue public-privé et le rendez-vous incontournable entre le

monde de l'entreprise et les décideurs politiques du Togo. Cet évènement, organisé avec le concours de la Coopération allemande, vise à renforcer la confiance mutuelle entre l'Etat et le Secteur Privé pour un développement socio-économique inclusif de notre pays.

Le secteur privé est en croissance depuis plusieurs années.

En 2022, le PIB du Togo a augmenté de 5,3%, dont 2,3% est attribuable au secteur privé.

Il est diversifié et comprend une gamme de secteurs variée, notamment l'agriculture, le commerce, les services et l'industrie manufacturière. Le gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures d'accompagnement comme la mise en place d'un guichet unique pour les investisseurs, la simplification des procédures administratives et la promotion des exportations.

Ce dispositif a contribué à



LE COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT - SECTEUR PRIVÉ ORGANISE



1^{ÈRE} ÉDITION

LA JOURNÉE NATIONALE DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ 2023

THEME

SECTEUR PRIVÉ, MOTEUR DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Mardi 05 septembre 2023

Hôtel 2 Février
+228 22 20 94 76 / 70 50 36 14

contact@ccesp-togo.com

créer un environnement plus favorable aux entreprises privées.

Le secteur privé togolais est confronté à certains défis : corruption, faible infrastructure et productivité médiocre. Le gouvernement veille à créer un environnement encore plus favorable aux entreprises.

Le nombre d'entreprises enregistrées a augmenté de 20% entre 2021 et 2022. Les investissements directs étrangers (IDE) ont bondi de 15% en 2022 et les exportations ont connu une hausse de 10%

l'année dernière.

De bons résultats dans un contexte économique mondial compliqué.

Renforcer les capacités du secteur privé est essentiel

car il contribue au développement de l'infrastructure et des services du Togo.

<https://www.republicoftogo.com/>



Révolution numérique au Togo

Dématérialisation des procédures de déclaration d'associations civiles

Au Togo, une étape importante vers la modernisation des procédures administratives a été franchie. Le pays s'apprête à révolutionner la manière dont les associations civiles sont déclarées, en embrassant la dématérialisation. Cette annonce majeure a été faite par le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires à travers un communiqué publié le 24 août 2023. Désormais, le portail numérique service-public.gouv.tg devient le guichet virtuel pour les individus et les groupes aspirant à officialiser une association civile et à obtenir une reconnaissance légale.

Dieudonné AMOUZOUVI

Cette initiative révolutionnaire émanant du gouvernement togolais répond aux besoins croissants de simplification et d'efficacité dans les démarches administratives. Selon le communiqué officiel, les intéressés auront désormais la possibilité d'initier la procédure de déclaration d'association civile en ligne, quel que soit leur lieu de résidence. Une avancée majeure

pour l'inclusion, puisqu'elle supprime les contraintes géographiques et facilite l'accès aux services gouvernementaux.

De manière concrète, la plateforme en ligne offre une interface conviviale permettant de remplir les formulaires requis pour la déclaration d'association. De plus, les frais d'étude du dossier peuvent également être réglés en ligne, simplifiant davantage le processus. Cette transition vers le numérique vise à réduire les délais de

traitement et à rationaliser les démarches pour les citoyens. Pour assurer une transition en douceur vers ce nouveau système, une phase pilote de trois mois a été instaurée. Au cours de cette période, certaines catégories spécifiques d'associations auront l'opportunité de tester le processus de déclaration via la plateforme. Parmi ces catégories figurent les associations sportives, les associations étrangères, les sociétés coopératives et les syndicats. La dématérialisation des pro-

cédures de déclaration d'associations civiles s'inscrit dans une série de réformes visant à moderniser les services publics togolais. Cette démarche s'ajoute à d'autres services déjà opérationnels sur le portail national, tels que les demandes de passeport, de permis de construire, de raccordement à l'électricité, de carte de séjour et d'e-visa. Le gouvernement démontre ainsi son engagement en faveur de l'efficacité, de la transparence et de la facilité d'accès aux services publics.

Il est important de souligner que cette initiative s'aligne sur les ambitions à long terme de la ville de Lomé. À l'horizon 2025, la capitale togolaise envisage de dématérialiser jusqu'à 20 services publics, ainsi que 75% des

procédures administratives. Dans cette optique, un budget de 8 milliards de FCFA a été alloué pour soutenir ces efforts de modernisation.

Le Togo franchit une étape majeure dans sa quête de modernisation administrative en lançant la dématérialisation des procédures de déclaration d'associations civiles. Cette transition vers le numérique, matérialisée par le portail service-public.gouv.tg, ouvre de nouvelles perspectives d'efficacité, d'accessibilité et de simplicité pour les citoyens et les groupes souhaitant s'engager dans la création d'associations civiles. Une démarche qui s'inscrit dans la vision ambitieuse de Lomé de transformer en profondeur la prestation des services publics.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 25 août 2023

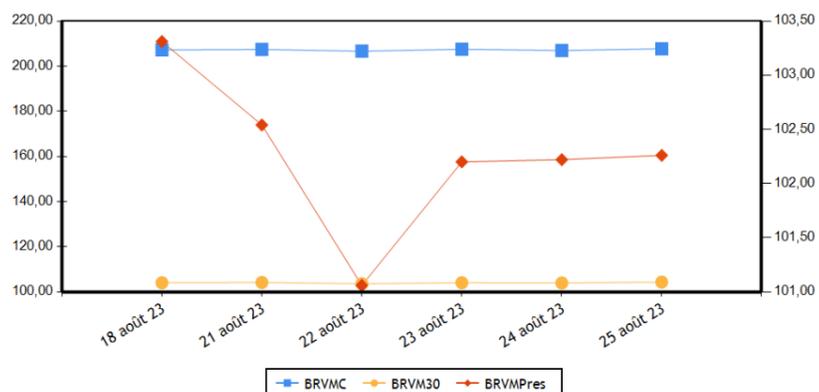
N° 161

BRVM COMPOSITE	207,67
Variation Jour	0,37 %
Variation annuelle	2,19 %

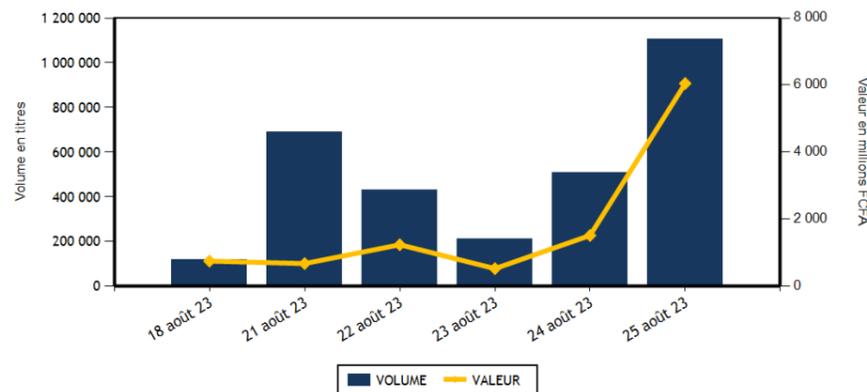
BRVM 30	104,36
Variation Jour	0,38 %
Variation annuelle	4,36 %

BRVM PRESTIGE	102,26
Variation Jour	0,04 %
Variation annuelle	2,26 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 725 906 627 361	0,37 %
Volume échangé (Actions & Droits)	603 332	18,86 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 368 118 568	-9,57 %
Nombre de titres transigés	45	2,27 %
Nombre de titres en hausse	20	66,67 %
Nombre de titres en baisse	8	-57,89 %
Nombre de titres inchangés	17	30,77 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 450	6,98 %	7,98 %
SODE CI (SDCC)	5 250	5,00 %	-3,93 %
BICI CI (BICC)	6 990	4,33 %	2,04 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	2 595	3,80 %	-33,89 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	8 400	2,44 %	0,12 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,26	0,04 %	2,26 %	559 756	1 201 509 543	6,29
BRVM-PRINCIPAL	36	100,87	0,63 %	0,87 %	43 576	166 609 025	12,57

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	101,47	-0,24 %	-2,64 %	4 517	21 925 145	30,01
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	503,89	0,26 %	3,00 %	24 323	146 660 320	9,04
BRVM - FINANCES	15	80,99	0,57 %	7,26 %	94 504	119 916 663	6,37
BRVM - TRANSPORT	2	366,76	1,99 %	7,33 %	101	154 695	8,13
BRVM - AGRICULTURE	5	196,94	-0,38 %	-30,55 %	15 123	90 651 280	10,26
BRVM - DISTRIBUTION	7	376,84	1,02 %	5,10 %	464 761	988 807 435	13,35
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 246,22	0,00 %	6,32 %	3	3 030	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,79
Taux de rendement moyen du marché	8,11
Taux de rentabilité moyen du marché	9,81
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	127
Volume moyen annuel par séance	505 673,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 058 118 665,13

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	13,04
Ratio moyen de satisfaction	37,53
Ratio moyen de tendance	287,81
Ratio moyen de couverture	34,75
Taux de rotation moyen du marché	0,06
Prime de risque du marché	4,32
Nombre de SGI participantes	28

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des ratios de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



AFD

Le Cameroun capte 50% des financements injectés en Afrique centrale ces sept dernières années

(Investir au Cameroun) - Au cours de la période de 7 ans allant de 2016 à 2022, l'Agence française de développement (AFD) a accordé à cinq pays de l'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon, RD Congo et RCA) des financements d'un montant total de 2,8 milliards d'euros, soit 1 836,7 milliards de FCFA. Cette enveloppe n'intègre pas les 487,4 millions d'euros (près de 320 milliards de FCFA) injectés dans cette sous-région par Proparco, la filiale de l'AFD dédiée au financement du secteur privé.

Selon le rapport d'activités de cette institution financière française, le Cameroun, à lui tout seul, a capté 50% de l'enveloppe hors Proparco, au cours de la période sous revue. Concrètement, les financements obtenus de l'AFD par le Cameroun s'élèvent à 1,4 milliard d'euros, ce qui correspond à 918,3 milliards de FCFA. L'enveloppe camerounaise triple pratiquement celle du

Congo, 2e destination des financements de l'AFD en Afrique centrale, avec 483,7 millions d'euros (317,2 milliards de FCFA) obtenus entre 2016 et 2022. Ce qui correspond à seulement 18% de l'enveloppe globale.

Le Gabon, avec 12% des financements globaux (347 millions d'euros, soit 227,6 milliards de FCFA) reçus, selon les données officielles, n'a capté que l'équivalent



du quart de l'enveloppe des financements de l'AFD revenus au Cameroun. Idem pour la RD Congo, qui n'a reçu de l'AFD que 332,1 millions d'euros au cours des sept dernières années, soit près de 218 milliards de FCFA.

«Au carrefour de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, le Cameroun est

historiquement l'un des pays d'intervention les plus importants du groupe AFD», précise l'institution financière française, comme pour justifier son intérêt plutôt accru pour le Cameroun. Dans ce pays, la majeure partie des financements octroyés par l'AFD est orientée vers les projets d'infrastructures et

le développement urbain. À titre d'exemple, pour la seule année 2022, révèle l'institution, 64% des financements mis à la disposition du Cameroun, soit 126,3 millions d'euros (82,8 milliards de FCFA), ont servi à la réalisation de projets dans ces secteurs.

Au demeurant, dans ce pays, l'AFD finance également l'agriculture et la sécurité alimentaire (27% des financements en 2022), la santé, l'éducation, l'emploi et la formation professionnelle, l'eau et l'assainissement, etc. Au total, au 31 décembre 2022, cette institution qui fait office de bras séculier de l'aide publique française au développement revendique 55 projets en cours d'exécution au Cameroun.

Coopération économique

Le Conseil départemental de la Guadeloupe à la découverte de la GDIZ

Le président du Conseil départemental de la Guadeloupe, Guy Losbar, à la tête d'une forte délégation a visité la Zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) dans l'après-midi du vendredi 25 août 2023. Cette visite s'inscrit dans le cadre du volet économique de la mission qu'il conduit au Bénin à l'occasion de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition (JISTNA).

Au delà des rencontres culturelles, artistiques et mémorielles, la coopération entre le Bénin et la Guadeloupe

prend bientôt une tournure économique. Le président du Conseil départemental de la Guadeloupe a visité à cet effet, la Zone industrielle de

Glo-Djigbé ce vendredi 25 août 2023.

Au terme de la visite ponctuelle d'une séance d'explication à la salle maquette, et sur le site des usines de transformation et des entrepôts, Guy Losbar s'est dit très impressionné et satisfait du vaste projet d'industrialisation du gouvernement béninois. « C'est bien pensé, et cela intègre même les aspects environnementaux », a-t-il confié fier du travail de conception

et de réalisation qui est fait. Le président du Conseil départemental s'est également dit très impressionné par rapport au nombre d'emplois créés au terme de la première phase de 400 ha, soit environ 7000 emplois. « Je reviendrai avec des investisseurs guadeloupéens de manière à ce qu'ils puissent être dans cette dynamique », a promis Guy Losbar.

La délégation est composée entre autres, de Jean-Philippe

Courtois, 1er vice-président, maire de Capesterre Belle-Eau ; Adrien Baron, vice-président, Maire de Sainte-Rose ; Ferdy Louisy, maire de Goyave ; Tania Galvani, 1er adjoint ville de Pointe à Pitre ; Jean-Luc Romana, Conseiller du Président ; et Emmanuel Gordien, Président du collectif

www.24haubenin.bj

Suspension de l'aide au développement au Burkina Faso

« Il n'y a pas à s'inquiéter » Aboubakar Nacanabo

Depuis le 6 août 2023, la France a suspendu, jusqu'à nouvel ordre, toutes ses actions d'aide au développement et d'appui budgétaire au Burkina Faso. Ce mardi 22 août 2023, le ministre en charge de l'économie et des finances, Dr Aboubakar Nacanabo, est revenu sur cette suspension au JT de 13h.

Depuis le 6 août 2023, la France a annoncé la suspension de toutes ses actions d'aide au développement et d'appui budgétaire au Burkina Faso. Le ministre en charge de l'économie, Dr Aboubakar Nacanabo, a fait comprendre qu'« il n'y a pas à

s'inquiéter ».

Cependant, il a reconnu l'importance de cette aide. « L'aide française au développement pouvait nous aider sur un certain nombre d'aspects. Mais nous pensons qu'aujourd'hui, si la France suspend son aide, ça nous interpelle sur la néces-



sité de nous réorganiser encore plus pour mobiliser d'avantage de ressources », a-t-il clamé.

Egalement, il a fait savoir

qu'au regard des montants qui étaient en jeu, « il n'y a pas de très grande inquiétude à se faire ».

A l'écouter, de janvier à juillet 2022 et de janvier à juillet 2023, la mobilisation des ressources propres s'est accrue de près de 100 milliards de FCFA. « Cela veut dire qu'à l'interne nous avons fait des efforts supplémentaires par rapport à ce qui est fait l'an passé. Nous avons des possibilités de nous organiser mieux pour pouvoir faire face à notre développement. L'aide qui va venir pourrait être un plus, mais pas remplacer les efforts que nous allons faire », a lancé le ministre en charge de l'économie.

Sommet BRICS

Vladimir Poutine appelle à un ordre mondial équitable

Lors du sommet des BRICS, Vladimir Poutine a prononcé un discours marquant, mettant en avant la nécessité d'un ordre mondial multipolaire qui repose sur le respect du droit international et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Le président russe a clairement exprimé son opposition à toute forme d'hégémonie ainsi qu'à l'exceptionnalisme défendu par certains États, et il a évoqué les dangers de la politique du néocolonialisme.

« Nous sommes tous unanimes en faveur d'un ordre mondial multipolaire, véritablement juste et fondé sur le droit international, respectant les principes clés de la Charte des Nations Unies, y compris le droit de souveraineté et le respect du droit de chaque nation à son propre modèle de développement. Nous sommes opposés à toute forme d'hégémonie, à l'exceptionnalisme propagé par certains pays et à la nouvelle politique fon-

dée sur ce postulat - la politique du néocolonialisme », a-t-il déclaré.

Poutine a souligné l'origine de la crise en Ukraine, pointant du doigt le désir de certains pays de maintenir leur domination mondiale. Il a rappelé comment l'intervention des pays occidentaux avait conduit à un coup d'État anticonstitutionnel suivi d'une guerre brutale et destructrice. Cette situation a perduré pendant huit longues années, laissant des

cicatrices profondes dans la région.

« Je voudrais souligner que c'est le désir de préserver leur hégémonie dans le monde, le désir de certains pays de préserver cette hégémonie, qui a conduit à la grave crise en Ukraine. Tout d'abord, avec l'aide des pays occidentaux, un coup d'État anticonstitutionnel a été perpétré dans ce pays, puis une guerre a été déclenchée contre les personnes qui n'étaient pas d'accord avec ce coup d'État, une guerre brutale, une guerre d'extermination - pendant 8 ans », a-t-il fait savoir.

Avec fermeté, le président russe a expliqué que la Russie avait choisi de soutenir les individus qui luttent pour préserver leur identité culturelle, leurs traditions et leur langue en Ukraine. Il a souligné que les actions de

la Russie étaient motivées par un seul objectif : mettre un terme au conflit alimenté par l'Occident et ses alliés en Ukraine, et ce, particulièrement dans la région du Donbass.

« La Russie a décidé de soutenir des personnes qui se battent pour leur culture, leurs traditions, leur langue et leur avenir. Nos actions en Ukraine ne sont dictées que par une seule chose : mettre fin à la guerre déclenchée par l'Occident et ses satellites en Ukraine contre les habitants du Donbas ».

Lors de son discours, Vladimir Poutine a exprimé sa gratitude envers les autres membres des BRICS pour leur contribution significative aux efforts visant à résoudre la crise en Ukraine de manière pacifique et équitable. Il a salué la collaboration des pays membres

du groupe dans la recherche d'une solution juste pour mettre fin aux souffrances et instaurer une stabilité durable dans la région.

« Nous sommes reconnaissants à nos collègues des BRICS qui participent efficacement aux efforts visant à mettre fin à cette situation et à parvenir à un règlement juste et pacifique », s'est-il réjoui.

Le discours de Vladimir Poutine au sommet des BRICS a mis en lumière son engagement en faveur d'un ordre mondial basé sur le respect du droit international, la souveraineté des nations et la recherche de solutions équitables aux conflits. Sa critique de l'hégémonie et de la politique néocolonialiste a mis en évidence la nécessité de promouvoir un système international plus équilibré.

FTF Beach Soccer 2023

Tous à la plage !

La plage de Lomé sera le théâtre des événements du Beach Soccer Tournoi à 8 ce week-end.

Le grand show attendra le samedi 26 et dimanche 27 août à la Plage de Lomé, en face de l'ancienne Assemblée nationale. La FTF tient son événement de Beach soccer avec 8 clubs en compétition. 6 de Lomé et 2 d'Aného qui devront s'éliminer dès samedi

lors de confrontations directes. Dimanche, les 4 qualifiés de la veille disputeront la phase finale du tournoi avec les demi-finales et la grande finale. Une exhibition féminine est également prévue.

Pour l'organisation, une tribune amovible de plus de 250 places a été installée



pour le meilleur confort des spectateurs. Et le week-end sera spectaculaire, non seulement sur le terrain mais aussi dans l'air avec une ambiance musicale entretenue par des artistes de renom dont Sethlo

et Étane.

A travers ce tournoi, la FTF confirme bien son intention de promouvoir le Beach soccer et d'amener les jeunes à s'y intéresser. Pour cette édition, une commission technique est chargée d'identifier, évaluer et sélectionner les talents émergents. L'objectif est de débiter la mise en place d'une sélection nationale.

Des partenaires tels Togocom, sponsor officiel, La Société des Postes, Transvie,

New World TV et la Brasserie BB Lomé à travers son produit World Cola se tiennent aux côtés de la fédération pour la réussite de l'événement. Ils proposeront des jeux concours pour le plus grand bonheur des spectateurs.

Tous à la plage de Lomé, face à l'Ancienne Assemblée nationale pour assister à un football plus technique, plus intense et plus spectaculaire. Ffttogo

Baiser forcé

Luis Rubiales suspendu provisoirement par la FIFA

La FIFA (Football International Federation Association) est entrée sur la ligne dans l'affaire du « baiser forcé ». L'instance mondiale a décidé de suspendre le président de la Fédération espagnole Luis Rubiales, qui fait l'objet d'une vague d'indignation internationale à cause de son baiser forcé sur la joueuse Jenni Hermoso.

La FIFA a pris position dans l'affaire du baiser forcé. Luis Rubiales, président de la Fédération espagnole de football qui, par excès de zèle et d'euphorie a étreint, puis embrassé Jenni Hermoso sur la bouche, fait l'objet d'une suspension décidée par l'instance mondiale, conséquence

de son baiser controversé envers la joueuse Jenni Hermoso. Cette annonce choc survient après une assemblée générale extraordinaire de la Fédération espagnole, au cours de laquelle Rubiales a refusé de démissionner malgré les critiques, affirmant que le baiser était « consenti ». La FIFA a suspen-



du provisoirement Rubiales de toute activité liée au football, tant au niveau national qu'international, pour une période d'au moins 90 jours, dans l'attente des procédures en cours. La FIFA interdit également tout contact entre Rubiales, les membres de la Fédération et Jenni Hermoso ainsi que ses

proches.

L'affaire, déjà baptisée le « #MeToo du football espagnol », suscite une vague de critiques et de pressions à l'échelle mondiale. Le ministre espagnol des Sports, Miquel Iceta, déplore le dommage à l'image de l'Espagne en matière de lutte contre les violences faites

aux femmes. L'affaire est également entre les mains du Tribunal administratif du sport (TAD), avec la possibilité de suspension du président de la fédération. Rubiales fait également face à des plaintes pour agression sexuelle au niveau pénal.

La Fédération espagnole de football se défend et qualifie de « mensonges » les accusations, promettant d'engager des actions en justice pour défendre son président. Malgré cela, les joueuses et le monde sportif continuent de dénoncer le comportement inacceptable du président.



PLATEFORME DE FACTURATION EN LIGNE

OPÉRATIONNELLE À COMPTER DU

01 SEPT. 2023

LE SITE EST ACCESSIBLE SUR LA
PLATEFORME DU SERVICE PUBLIC :

WWW.SERVICE-PUBLIC.GOUV.TG

Pour toutes informations, veuillez contacter
le service informatique du CNCT au **90 94 97 76**



cnct@cnct.tg



www.cnct.tg